

*Ce communiqué ne constitue pas une offre d'acquérir des titres*

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 18 OCTOBRE 2023**

**OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIÉE SUIVIE D'UN RETRAIT OBLIGATOIRE  
VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ**



initiée par



agissant de concert avec les sociétés ASSA ABLOY AB et Cedys & Co SAS

présentée par



Etablissement présentateur et garant

**MISE A DISPOSITION DE LA NOTE EN RÉPONSE ET DES INFORMATIONS RELATIVES  
AUX CARACTÉRISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIÈRES ET  
COMPTABLES DE LA SOCIÉTÉ EVOLIS**

**PRIX DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIÉE :**

43,75 euros par action Evolis SA

**DURÉE DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIÉE :**

10 jours de négociation

Le calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée sera fixé par l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») conformément à son règlement général.



Le présent communiqué est établi et diffusé le 18 octobre 2023 par la société Evolis, conformément aux dispositions des articles 231-27, 3° et 231-28 du règlement général de l'AMF.

### **AVIS IMPORTANT**

A l'issue de l'offre publique d'achat simplifiée, la procédure de retrait obligatoire prévue à l'article L. 433-4, II du Code monétaire et financier et aux articles 237-1 et suivants du règlement général de l'AMF sera mise en œuvre, dans la mesure où les conditions sont déjà réunies. Les actions Evolis qui n'auront pas été apportées à l'offre publique d'achat simplifiée seront transférées à HID Global SAS moyennant une indemnisation de 43,75 euros par action Evolis, nette de tous frais.

En application de l'article L.621-8 du Code monétaire et financier et de l'article 231-26 de son règlement général, l'AMF a, en application de sa décision de conformité du 17 octobre 2023, apposé le visa n°23- 438 en date du 17 octobre 2023 sur la note en réponse (la « **Note en Réponse** ») établie par la Société en réponse à l'offre publique d'achat simplifiée suivie d'un retrait obligatoire visant les actions d'Evolis (l'« **Offre** ») initiée par HID Global SAS (l'« **Initiateur** »), agissant de concert avec les sociétés ASSA ABLOY AB et Cedys & Co SAS.

Les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de la Société (le « **Document Autres Informations** ») figurent dans un document déposé auprès de l'AMF le 17 octobre 2023 et mis à la disposition du public le 17 octobre 2023, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF.

La Note en Réponse et le Document Autres Informations sont disponibles sur les sites internet d'Evolis ([www.evolis.com](http://www.evolis.com)) et de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et peuvent également être obtenus sans frais auprès de :

#### **EVOLIS SA**

14, avenue de la Fontaine  
49070 Beaucouzé  
France

Préalablement à l'ouverture de l'Offre, l'AMF publiera un avis d'ouverture et le calendrier de l'Offre, et Euronext Growth publiera un avis rappelant la teneur de l'Offre et précisant le calendrier et les principales modalités de l'Offre.

## **AVERTISSEMENT**

L'Offre est faite exclusivement en France.

Le présent communiqué a été préparé uniquement à titre informatif. Ce communiqué ne constitue pas une offre ou une partie d'une offre de vente, d'achat ou de souscription de valeurs mobilières et il ne doit pas être considéré comme constituant une quelconque sollicitation d'une telle offre.

Le présent communiqué ne peut pas être distribué dans des pays autres que la France, sous réserve de la publication du communiqué sur le site Internet d'Evolis, conformément à la réglementation applicable.

La diffusion du présent communiqué, l'Offre et son acceptation peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'Offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'Offre ferait l'objet de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer.

Evolis et ses conseils déclinent toute responsabilité quant à une éventuelle violation, par toute personne, de ces restrictions.